

# CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 9 AVRIL 2018

## COMPTE-RENDU

Le neuf avril de l'an deux mille dix-huit, le Conseil municipal de la commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le trente mars de l'an deux mille dix-huit.

**PRESENTS (22)** : M. Jacky REY, Mme Magali PRADEILLE, M. Bernard HUMBERT, Mme Myriam ANGEVIN, M. Guy BLANC, Mme Mireille AUDIBERT, M. Guy FABARON, M. Dominique CABOT, M. Louis BLANC, Mme Danielle LABATUT, Mme Evelyne CHURCHMAN, Mme Jeanine JORDANA, Mme Chantal GROSSI, Mme Josiane CARBONARO, M. Pascal MAILLARD, Mme Alexandra BRUGUIER, M. Jérémy SERRANO, Mme Françoise RAVIER, M. Jean-Pierre BORRAS, Mme Nathalie PERETTI, M. Michel-André DAVIN, M. Jack POTAVIN.

**ABSENT (1)** : M. Christian TRON

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Danielle LABATUT

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2018.** Adoption à l'unanimité.

**TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2018.** Adoption à l'unanimité.

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES EXCEDENTS 2017.** Adoption à l'unanimité.

**BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2018.** Adoption à la majorité.

**BUDGET GENERAL : AFFECTATION DES EXCEDENTS 2017.** Adoption à la majorité.

**BUDGET GENERAL 2018.** Adoption à la majorité.

**BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AFFECTATION DU DEFICIT 2017.** Adoption à l'unanimité.

**BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2018.** Adoption à l'unanimité.

**CONVENTION AVEC LE COMITE D'ANIMATION.** Adoption à l'unanimité.

**DROITS DE PLACE FETE DU PRINTEMPS** Adoption à l'unanimité.

**DROITS DE PLACE JOURNEE DU TERROIR** Adoption à l'unanimité.

**CLASSEMENT DE PARCELLES BOISEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.** Adoption à l'unanimité.

**PERSONNEL COMMUNAL : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL.** Adoption à la majorité.

**INFORMATIONS DU MAIRE RENDANT COMPTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL.**

**DEUX QUESTIONS DIVERSES DE LA LISTE AIGUES-VIVES ENSEMBLE SONT POSEES.** M. le Maire y répond.

Fin de la séance à 19h25.

Le Maire,  
Jacky REY.



*Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché aux portes de la mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.*